****

**Règlement particulier du Tournoi de**

 **La Plaine des Sports 30, 31 mai et 1er juin 2020**

**Article 1**

Le tournoi est autorisé sous le numéro 1901642. Le tournoi se déroulera conformément au règlement général des compétitions FFBad ainsi qu’aux dispositions du présent règlement particulier. Toute inscription à ce tournoi implique l’adoption de ce règlement particulier.

Le Juge Arbitre du tournoi sera Christophe BROUCHON. Ses décisions seront sans appel.

**Article 2**

Tout joueur devra avoir sa licence en règle pour la saison 2019/2020. Le tournoi est ouvert aux joueurs minimes à vétérans ne faisant l’objet d’aucune suspension et classés à cette date dans les séries N3, R, D, P, NC. Toutefois, les minimes ne sont acceptés dans une discipline que s’ils sont au moins classés à cette date en série D8 dans la discipline concernée.

Tout joueur mineur devra être obligatoirement accompagné d’un adulte.

**Article 3**

Les tableaux ouverts seront :

Double dames et double hommes le samedi

Double mixte le dimanche

Simple le lundi

Les séries seront réparties en N3/R4, R5/R6, D7/D8, D9/P/NC . Dans tous les tableaux et dans toutes les séries, le tournoi se déroulera en phases de poules, puis en élimination directe. Dans la mesure du possible et en fonction du nombre de participants dans chacune des séries, les poules de 4 seront privilégiées, avec deux sortants par poule. Dans le but d’assurer le bon déroulement du tournoi, et en fonction du nombre de joueurs inscrits dans chaque série, les organisateurs se réservent le droit de modifier le regroupement des séries mentionné ci-dessus.

**Article 4**

Chaque joueur peut s’inscrire dans chacun des trois tableaux. Chaque joueur doit s’inscrire dans sa série (pas de sur classement possible) pour chacune des disciplines. En cas d’évolution du classement du joueur entre la date d’inscription et la date de confection des tableaux, le joueur sera automatiquement reclassé (à la hausse ou à la baisse) dans la série associée à son classement. La date de prise en compte du classement (CPPH) est le 14 mai 2020.

S’agissant de paires de doubles ou de mixtes les joueurs devront s’inscrire dans la série du joueur le mieux classé. Suivant le règlement général des compétitions dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.

Les joueurs peuvent s’inscrire « au choix » en double et en mixte sans assurance de se voir attribuer un partenaire. Sauf en cas de désistement d’un joueur, aucune inscription ne pourra être reçue après la date du tirage au sort.

**Article 5**

Le nombre total de participants est limité pour chaque journée et dans chaque série. En cas de dépassement de ces quotas, l’ordre d’arrivée des inscriptions complètes accompagnées du règlement déterminera les joueurs retenus.

La date limite d’inscription est le 19 mai 2020.

Le tirage au sort des tableaux aura lieu le lundi 25 mai 2020.

**Article 6**

Les droits d’engagement sont de 18€ pour un tableau et 20€ pour 2 tableaux et 22€ pour 3 tableaux.

**Article 7**

En cas de forfait du joueur après la date de tirage au sort des tableaux mentionnée à l’Article 5, les frais d’inscription ne seront remboursés que sur présentation d’un justificatif (certificat médical ou certificat de l’employeur). À défaut, les droits d’inscription resteront dus. Pour les doubles, les deux partenaires seront remboursés dès lors qu’un des joueurs présente un justificatif.

**Article 8**

Seront considérées comme valides les inscriptions effectuées à l’aide des feuilles d’inscription officielles, une fois le règlement des droits d’engagement perçu. Le règlement doit être effectué par chèque à l’ordre de la MPT La Mède. La date d’inscription prise en compte est la date de réception pour les inscriptions reçues par courrier. Pour une paire, la date d’inscription est la date du dernier joueur inscrit.

**Article 9**

Les volants sont à la charge des joueurs, y compris pour les phases finales. En cas de litige, les volants officiels du tournoi sont des FZ Forza S 6000 en vente dans la salle.

**Article 10**

Les joueurs devront se faire pointer dès leur arrivée dans la salle chaque jour de la compétition.

**Article 11**

Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée sur le terrain.

**Article 12**

Tout joueur doit être présent dans la salle une heure avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu’à une heure avant l’heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s’absenter de la compétition devra impérativement le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

**Article 13**

L’ensemble des matchs se déroulera en auto-arbitrage.

**Article 14**

Tout volant touchant le plafond ou tout élément de l’infrastructure de la salle est considéré comme faute au service et en jeu. Néanmoins, les volants touchants les filins des paniers de basket seront considérés let une fois au service.

**Article 15**

Le temps minimum de repos entre les matches est de 20 minutes, compté entre la fin du dernier point du match précédent et le premier point joué du match suivant.

**Article 16**

Tout joueur ou paire non présent sur le court dans un délai de 5 minutes après l’appel de son match pourra être déclaré forfait pour son match par le Juge Arbitre.

**Article 17**

Le temps préparation est de 3 minutes à partir de l’appel du match. Le test des volants devra être effectué dès l’arrivée sur le terrain.

**Article 18**

Les joueurs doivent se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu’avec tous les accessoires nécessaires à leur match.

**Article 19**

Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents durant la compétition

**Article 20**

En cas d’annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité

**Article 21**

En cas d’arrêt définitif du tournoi au cours de son déroulement, les droits d’engagements ne seront pas remboursés aux clubs

Le comité organisateur du tournoi remercie par avance tous les participants qui en observant ce règlement apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi.